Ligue
Hauts-de-France
des Échecs

Siège social : 24 Avenue Jean Jaurès 02300 Chauny
N° déclaration préfecture : W594007804
Siret : 822 874 970 00020
ehdf.fr

Compte-rendu du Comité Directeur - 23/04/2025

Présent.e.s :

- Chloé ANDRAULT STAVRAKELIS
- Philippe BLOT
- Philippe SAUVE
- Fouzia TAHAR–CHAOUCH

Excusé.e.s :

- Jean Jacques FLAHAUT
- Oriane SOUBIROU
- Stéphane RENARD
- Christophe HENNO

Ordre du jour :

1. Etude des demandes d'aides financières
    a. *Cappelle : Championnat de France des Clubs en parties rapides*
    b. *Finale du TRL aide financière pour les joueuses qualifiées*
    c. *Beauvais : Phase 3 de la Coupe Loubatière (8 clubs de HDF) et Phase 2 du tournoi Parité (3 clubs de HDF) pour la prise en charge des frais d'arbitrage, estimés à 85 € pour les deux compétitions et éventuellement, la fourniture de coupes pour les remises de prix.*
    d. *Championnats de France scolaires*
2. *Point sur les pénalités financières des clubs*
3. *Infos et questions diverses*
4. *Date d'un prochain CoDir*

1- Étude des demandes d'aides financières

Cappelle : Championnat de France des Clubs en parties rapides

Demande à la Ligue Hauts-de-France des échecs : 2 000 euros, accordé en remerciant le club de Cappelle pour la réussite de cette 1ère édition

Finale du TRL aide financière pour les joueuses qualifiées

Aide financière à participer à la finale nationale du Championnat féminin de parties rapides qui aura lieu à Saint Tropez les 21 et 22 juin.

les qualifiées : 1 joueuse de la ZID Nord et 1 de la ZID Sud à minima

habituellement aide = 100 € (égal aux championnats jeunes)

Sous réserve de justificatifs et de demandes après le championnat, 100€ accordés : révision éventuelle de cette aide en fonction de nos finances (+50€)

Beauvais : Phase 3 de la Coupe Loubatière (8 clubs des HDF) et Phase 2 du tournoi Parité (3 clubs des HDF) pour la prise en charge des frais d'arbitrage, estimés à 85 € pour les deux compétitions et éventuellement, la fourniture de coupes pour les remises de prix.

Sollicite le soutien de la Ligue pour l'organisation de cette journée, notamment pour :

- La prise en charge des frais d'arbitrage, estimés à 85 € pour les deux compétitions, ok

- Éventuellement, la fourniture de coupes pour les remises de prix, à voir avec les coupes restantes

Championnats de France scolaires

4 établissements qui ont sollicité la Ligue pour une aide

L'aide accordée est de 50 €/ enfant (donc 8, 9 ou 10 fois, conformément à la composition de l'équipe). Cette aide est accordée après le championnat, sur demande et justificatifs de participation et de bilan financier

Siège social : 24 Avenue Jean Jaurès 02300 Chauny
N° déclaration préfecture : W594007804
Siret : 822 874 970 00020
ehdf.fr

2- Point sur les pénalités financières des clubs

Pénalités pour 6 clubs

2 clubs ont payés Boulogne et Noyon

une relance sera faite prochainement aux clubs encore redevables

3- Infos diverses

- 16 ou 17 candidats pour le stage DAFFE
- 4 personnes en jury pour l'examen oral
- date CoDir sera prise ultérieurement